Le conflit de l'usine Sion à Halluin

LA JOURNÉE DE SAMEDI FUT CALME ET D'AUTRE PART, UNE SOLUTION EST INTERVENUE DANS UN AUTRE CONFLIT EXISTANT A LA COMPAGNIE FRANÇAISE DU CAOUTCHOUC

La journée d'hier fut relativement calme à Halluin où, ainsi que l'on sait, une grève générale de toutes les corporations a été décidée, à échéance plus ou moins éloignée, par les syndicats unitaires.

D'autre part, M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail, s'est rendu dans cette commune dans le but de régler le différend qui existait à l'usine de la Cie Française du Caoutchouc. Cette affaire fut réglée favorablement, comme on en jugera par ce que nous écrivons plus loin.

Ajoutons que M. Gervois a profité de sa venue à Halluin pour avoir un entretien avec M. Sion. Son résultat serait l'organisation d'une réunion qui mettrait en présence patron et ouvriers lundi matin, à 10 heures, à la Maison du Peuple.

DES INCIDENTS SANS GRAVITÉ, DES POURSUITES

Dans la soirée de vendredi, il y a eu quelques incidents sans gravité ; il en est résulté, cependant, les inculpations suivantes :

Sont inculpés pour insultes et entraves à la liberté du travail : Jules Vanhecke, Georges Van Eslander, Mme Vereruysse, tenancière de la Maison du Peuple, et Constant Huyghe.

UNE ASSEMBLÉE DES SYNDICATS LIBRES

Hier, samedi, s'est tenue, à 17 h. 30, une assemblée générale des ouvriers des syndicats libres de toutes professions d'Halluin-Menin, et l'ordre du jour suivant y fut voté :

« Les syndiqués d'Halluin-Menin, toutes professions réunies en assemblée extraordinaire le samedi 3 mars, à la Maison des Syndicats Libres, après avoir entendu l'exposé de la situation par leurs secrétaires : Houte, Blain et Broutin, sous la présidence de Jules Verkindère, traitent par le complet dédain tout le bluff communiste de ces derniers jours et n'attachent aucune importance à l'ordre du jour unitaire voté par quelques centaines de présents :

« Considérant que les chefs des syndicats libres ont rempli vaillamment tout leur devoir ;

« Déclarent que plus que jamais ils ont le droit de représenter en toutes circonstances les travailleurs, et leur renouvellent leur confiance entière.

« L'Assemblée félicite et admire les ouvriers et ouvrières qui, avec un calme courage, ont résisté pendant plusieurs jours aux menées communistes et ont ainsi remporté une nouvelle victoire en faveur de la liberté ouvrière ;

« Donnent mandat à leurs représentants de continuer à suivre la marche des événements pour aboutir à une solution rapide des difficultés actuelles. »

La solution du conflit existant à la Cie française du Caoutchouc

On se rappelle de la grève de la Cie Française du Caoutchouc à Halluin, qui se termina par la conclusion d'une convention collective. Depuis lors, pourtant, le syndicat unitaire a dénoncé cette convention, tandis qu'elle était maintenue par le syndicat libre.

Pour la mise au point du premier accord et le règlement de quelques revendications professionnelles, les parties furent convoquées par M. Gervois, inspecteur divisionnaire, au siège de l'usine, hier samedi, 3 mars.

Les délégués unitaires ne voulurent pas, tout d'abord, discuter en présence des représentants des syndicats libres. L'entrevue du matin eut donc lieu entre la direction de la compagnie et les délégués des syndicats libres, sous la direction de M. Gervois.

Les deux importantes questions de la suppression du travail à deux équipes et de l'augmentation des salaires pour une production supérieure furent réglées favorablement aux intérêts des ouvriers ainsi que d'autres questions secondaires.

A l'entrevue de l'après-midi, les délégués unitaires donnèrent leur accord sur les deux principales questions signalées plus haut, et réglèrent quelques points qui concernent spécialement leurs syndiqués.

NOUVEL INCENDIE CRIMINEL A CAMPS-EN-AMIENOIS

Un nouvel incendie criminel a éclaté la nuit dernière à Camps-en-Amiénois, détruisant un bâtiment dépendant d'une ferme.

La surveillance constante exercée par la police mobile et la gendarmerie depuis la descente du Parquet d'Amiens, ces jours derniers, n'a pas arrêté l'audace des incendiaires. Cet incendie est le quatrième en deux semaines.

M. HERRIOT N'EST PAS SOUFFRANT

On dément toutes informations suivant lesquelles M. Herriot serait gravement malade ou aurait été victime d'un attentat.

Le Ministre de l'Instruction publique assistait d'ailleurs ce matin au Conseil des Ministres.

Delespaul-Havez

CHOCOLAT Corona A CROQUER

Premier apprécié, toujours le Meilleur

La synthèse de la musique par la radioélectricité

A PROPOS DES EXPERIENCES DE L'INGENIEUR RUSSE THEREMIN

Tout la presse s'est fait en son temps, l'écho du succès de curiosité et il faut le dire aussi d'intérêt fait à l'ingénieur Theremin, lors de sa représentation à l'Opéra de Paris. On se souvient des faits : cet ingénieur utilisant les propriétés des lampes à trois électrodes employées en T.S.F. a construit et expérimenté lui-même un appareil qui, par le seul mouvement des mains aux abords immédiats de deux petites antennes, l'une verticale, l'autre horizontale, reconstitue tous les sons graves et aigus avec des timbres et des intensités variables.

Le succès obtenu par cette démonstration a été considérable ; M. Theremin opère avec habileté et son talent nouveau d'artiste doublé d'attitudes recherchées pour la manipulation de son appareil, a pu laisser planer le mystère dans l'esprit des spectateurs non avertis de la technique de la génération des ondes radioélectriques.

Quoiqu'il en soit, cette manifestation a soulevé un coin du voile qui recouvre certains travaux de laboratoire et il faut féliciter le professeur Theremin d'avoir mené à bien la présentation de son appareil au grand public.

Le principe de cet appareil est connu depuis la découverte des lampes à 3 électrodes et en particulier dès le jour de leur emploi en générateur d'oscillations à haute fréquence, ceci n'est donc pas nouveau. Mais ce que l'on ne sait pas suffisamment c'est que l'application en avait été faite par un savant français bien avant les essais à Paris de l'ingénieur Theremin.

M. Armand Givelet, l'ingénieur bien connu spécialiste de la radioélectricité et technicien de grande valeur Vice-Président du Radio-Club de France, a en effet réalisé un appareil qui, s'il diffère de celui de M. Theremin, dans sa manipulation, part cependant du même principe et concourt au même but. M. Givelet travaille cette question dans l'ombre depuis dix ans et ses brevets paraissent antérieurs à ceux pris en Amérique pour le même sujet.

On a pu dire que l'invention de M. Givelet était appelée à révolutionner complètement l'art musical. Sans anticiper de telle façon sur ce que nous réserve l'avenir, disons cependant que l'appareil qui produit la musique des ondes nous promet de curieuses applications. Des Maîtres de la musique ont été surpris des possibilités de cet appareil, et les sons mélodieux qu'il produit n'ont pas seulement charmé les auditeurs profanes.

M. Armand Givelet a donné récemment une audition aux Champs-Elysées en présence de M. le Président de la République. Nous reviendrons très prochainement sur cette question et ne manquerons pas de donner à nos lecteurs des détails complémentaires sur cette invention.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare. Téléph. 9-31. — DÉPÔT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

Le Dimanche à Roubaix

MUSÉE WEERTS. — A l'Htel sôdér cml cmf

Musée Weerts. — A l'Hôtel de Ville, de 10 h. à 13 heures.

Spectacles. — Casino-Théâtre, matinée et soirée : « La Cocarde de Mimi Pinson ».

— Hippodrome-Théâtre, matinée et soirée : « La 40 CV. du Roi ».

— Théâtre Populaire, matinée : « Les Fourchambault ».

Concert. — Concert d'Hiver suivi de bal, Société « Les Inoffensifs ». Salle des Fêtes, rue Pauvrée « Café Pandore », à 16 heures.

Réunions. — Combattants Républicains, au siège, à 10 heures (Permanence).

Sports. — Gala de Boxe de l'Académie des Sports, à 16 h. 30. Salle des Fête de la rue de l'Hospice.

Cyclisme. — Championnat de vitesse de l'Amicale des Arts. Départ 8 h. 45, à la Laiterie.

Football. — Stade Roubaisien 1 A contre l'E. C. T., à 15 h., Stade Maertens : Football Club de Roubaix contre E. S. Bully, à 15 h. Stade Prouvost : Racing Club de Roubaix contre U. R. Dunkerque-Malo, à 10 h. 15 Stade Jean Dubrulle.

Basket-Ball. — Amicale Saint-Vincent. Entraînement de 8 à 10 heures : Amicale Moulin, contre A. Archimède, à 10 heures.

Tir. — Amicale Saint-Vincent, de 10 à 12 h.

Pharmaciens de service : MM. Deleporte, rue du Moulin, 116 ; Boulois, rue du Mouvaux, 13.

Nos Petites Annonces sont affichées GRATUITEMENT dans notre hall, 186 bis, rue de Paris, Lille, au fur et à mesure de leur réception.

IMPRUDENCE

M. Ducatez Félix, 39 ans, voyageur de commerce, demeurant rue Nationale 75, à Mons-en-Barœul, pilotant une auto, Grande Rue, a doublé au risque de provoquer un accident, le car B, à gauche.

Aperçu par un agent, il a fait l'objet d'un procès-verbal.

— Le même sort a été réservé à M. Lemaire Ferdinand, 43 ans, directeur, avenue Linnée 22, qui poussait son automobile dans la Grande Rue, à une vitesse interdite.

Coopérative Roubaisienne de Consommation

Lundi 5 Mars, réouverture de la Succursale n° 3, 15, rue du Cartigny, ROUBAIX

TAPAGE INJURIEUX

Mme Van Egroo, Hortense, 44 ans, ménagère, demeurant à Roubaix, 192, cour Jumelle 6, s'est livrée sur la voie publique, à une scène tapageuse. Des agents étant intervenus, ont rédigé un procès-verbal.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison, 53, rue de Lannoy, accrédité pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue : 15.000 disques, 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907.

Facilités de paiement.

DEFAUT D'AFFICHAGE

M. Fuffin-Millière, 41 ans, épicier, demeurant 5, rue de Lorraine, n'avait pas affiché les prix sur les marchandises qu'il offrait à la vente.

Il a été gratifié d'un procès-verbal.

L'INDEPENDANTE

la plus Grande Boulangerie-Meunerie de France

Spécialité de PAINS VIENNOIS

Flûtes et Baguettes — Pains au lait

INFRACTION AU SENS UNIQUE

Au cours de la journée d'hier, des contraventions ont été dressées contre MM. D... Charles, 16 ans, marchand de lait, rue du Triez à Wasquehal ; B... Charles, 21 ans chauffeur d'auto, 26 avenue de Muy, à Lille L... Robert, 24 ans, industriel, 33, rue de Roubaix, à Lille ; L... Fernand, 41 ans, industriel, 46, rue de la Gare, à Haubourdin qui suivaient une direction contrariant le sens unique.

NOS STAGIAIRES A L'ETRANGER

Comme nous l'avons annoncé, la Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing procèdera vers la mi-mars à son examen annuel de candidats stagiaires.

Des postes particulièrement intéressants sont prévus dans divers pays où les produits de Roubaix-Tourcoing sont exportés. Quelques-uns de nos jeunes concitoyens pourront donc profiter des avantages offerts par notre belle Société locale. On sait quels services celle-ci a déjà rendus aux 23 jeunes gens qu'elle a envoyés pour effectuer un stage à l'étranger. Tous occupent, soit en France, soit au dehors, des situations enviables.

Les quatre derniers stagiaires qui sont encore en poste ont eu déjà eux-mêmes des positions de la part de firmes de premier ordre, qui désirent s'attacher la collaboration de ces jeunes spécialistes de l'exportation, auxquels leur stage a procuré ce précieux complément de formation que donne le contact avec l'étranger.

Les jeunes gens et les familles qui désireraient de plus amples renseignements sur le programme des examens ainsi que sur les postes de stagiaires peuvent s'adresser à M. Puppinck, secrétaire de la Société d'Encouragement, au siège — dans les bureaux de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel de Ville à Roubaix, où l'on inscrit également les candidatures.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE-ORFEVRERIE

Choix et Prix incomparables

AU COIN DORE

1, Rue de Lannoy, 1, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ de CARILLONS WESTMINSTER et de garnitures de cheminées

LA MUSE DE NADAUD REUNIT SES MEMBRES

Ce fut une belle fête de famille qui débuta par un subtil discours de M. Napoléon Lefebvre. Le président félicita M. O. Vandekerkhove fils de son récent succès d'auteur dramatique, complimenta M. Marcel Clève en lui remettant les palmes d'Officier d'Académie, profita de l'admission de quelques nouveaux membres pour redire ce que doit être l'esprit des musards soucieux de la bonne réputation artistique de leur société.

M. Marcel Clève ne se contenta pas seulement d'offrir les vins d'honneur, qui furent d'ailleurs très appréciés, mais il confia le sujet de son dernier drame « Vox Populi » et en lut quelques alexandrins de la plus belle frappe.

M. Charles Barenne parla de la mode en connaisseur. Il dit quelques vers ironiques sur la « Robe Fourreau » (1910) et un « chef-d'œuvre des Dieux de la Mode » (1906).

M. Alfred Losfeld chanta « Les Poètes »... Comme ce poète est heureux de dire qu'il est heureux...

M. Robert Vandecrux, qui venait d'accepter la fonction de secrétaire général de la muse, balbutia une « Définition de l'Amour » en vers aussi libres que l'idée elle-même.

Mlle Delournay chanta deux chansons populaires de M. Louis Delournay « Le Millionnaire et l'Ouvrier », « Le Serrement du Cœur ». Le père et la fille furent très applaudis.

M. O. Vandekerkhove père, excellent diseur, récréa l'assemblée avec une farce en patois de sa composition « Le Cirkénématographe » et le récit chanté des bons tours qu'il effectua en compagnie de son ami Bidasse.

M. André Barenne, ex-secrétaire conta avec raffinement dans « La Cassette » où peut conduire l'appât de l'or.

Une poésie profonde de M. Léopold Kahn « Memento Homo » quelques poèmes lumineux de M. Camille Afchain « Ode à la Bonté », « L'instituteur » « Mon Credo » attirèrent l'attention.

Enfin, et pour le plus grand plaisir de tous, M. Napoléon Lefebvre scanda « Blasphèmes Néolithiques », « Bienfaisance », « Beaux Jours », « Vers dédiés à Louis Fœlix ».

Cet homme doué, ce poète né qu'est le Président de la Muse Nadaud mit à l'étude un projet de fête pour le 25e anniversaire de l'existence de la Société et, après une pensée délicate pour les musards malades et éprouvés, les ardents souhaits de prompt rétablissement pour tous, il leva la séance. Ce fut une belle fête de famille.

Le lundi 12 mars, à 18 heures, au siège social, aura lieu la prochaine réunion. Il sera fait aux membres de la muse de Nadaud une communication importante et d'un grand intérêt pour chacun.

CHANSONS

Le plus grand choix

DIRICK

113 bis, Rue de L'Ommelet, 113 bis

ROUBAIX

LES MUSICIENS DU CASINO-THEATRE SE METTENT EN CONGE

Sans que rien put le faire prévoir et sans qu'aucun incident soit né entre la Direction du Casino-Théâtre et l'orchestre de cet établissement voilà que les musiciens le composant ont remis à M. Montignies, une démission collective.

Nous en étions informés, depuis quelques jours mais nous n'y voulions pas croire, tant cela paraissait invraisemblable.

La saison lyrique arrive, en effet, à son terme. Et cet arrêt brusque autant qu'imprévu est vraiment surprenant.

Si, pour juger un effet, il faut remonter à la cause, ici, cela est compliqué. De cause il paraît ne pas en exister.

Est-ce parce que M. Montignies cède à M. Pico, de Tourcoing, en fin de saison, l'exploitation du Casino-Théâtre ?

Peut-être. Car, si les bruits qui ont couru sont confirmés, M. Pico aurait d'autres intentions que M. Montignies. Il romprait avec les représentations d'opérette pour donner des spectacles d'un autre genre.

Le geste des musiciens, en ce cas, serait une manifestation contre les intentions de la direction nouvelle, qui aurait pris ses dispositions avec un autre orchestre en l'absence d'une demande officielle des musiciens démissionnaires.

Toutefois, l'orchestre assurera les quatre représentations de la « Cocarde de Mimi-Pinson », puis... on verra.

L'affaire pourrait s'arranger, paraît-il, si M. Pico, le nouveau directeur, engageait pour un an les musiciens de l'orchestre du Casino.

Toutes les maisons de comestibles qui tiennent

L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX

voient leurs affaires prospérer

LE GALA DU CERCLE MILITAIRE

Très brillante soirée, que celle organisée, à l'Hippodrome Théâtre, vendredi soir, par le Cercle Militaire.

Succès d'affluence, d'abord, succès artistique ensuite. On n'en saurait être surpris, avec la participation de l'Harmonie des Anciens Soldats Français et Alliés, de M. Pierre Bertin, de la Comédie Française, et d'artistes réputés des Théâtres de l'Odéon et Français.

L'Harmonie des Anciens Soldats, dirigée par le brillant chef, M. Capelle, donna une interprétation supérieure de l'Ouverture du Roi d'Ys, de Lalo. M. Albert Desprez, s'y fit applaudir comme soliste, et affirma les qualités qu'on se plait à lui reconnaître. Un fantaisie, de Werther, de Massenet, fut très bien rendue.

« Les Romanesques », trois actes d'Edmond Rostand, trouvèrent des interprètes de qualité pour en traduire toute l'agréable fantaisie. MM. Pierre Bertin (Percinet), Ogier et Coquillon, Gewal et Mlle Press (Sylvette) y trouvèrent un succès mérité.

Une très délicate comédie « Le Joli rôle » fut vivement appréciée. MM. Bertin et Coquillon et Mme Janine Press lui donnèrent toute sa saveur.

Spectacle varié et de très grande tenue. Il fut copieusement applaudi. Il le méritait.

LES AMATEURS DE BONNE BIÈRE

fabriquée avec de l'orge et du houblon densités garanties 4e et 5e5, s'adressent à la

Coopérative "L'AVENIR"

LA VÉRITABLE BRASSERIE POPULAIRE

Aucun versement n'est réclamé pour toucher les mêmes bénéfices que les actionnaires.

Concurrence loyale impossible à qualité égale

INNOVATION

POUR LES PETITS MÉNAGES

Livraisons en fûts à partir de 25 litres

VINS DE TOUS CRUS ET SPIRITUEUX au prix de revient

Adresser les commandes :

18 à 20, r. d'Aguesseau, FIVES-LILLE Tél. 9.08

LA FETE ANNUELLE DE L'ORPHEON « LES INOFFENSIFS »

Rappelons que c'est ce soir, à 16 heures, que sera donnée la Fête annuelle de cette Société, dans la grande salle du « Café Pandore », rue Pauvrée. Le concert sera suivi d'un bal de famille, pour lequel le concours d'un brillant orchestre est assuré.

Le prix d'entrée en est fixé à 2 fr. pour les cavaliers et 1 fr. 50 pour les dames.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE FEVRIER

158 enfants (91 du sexe masculin et 67 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de février ; 92 mariages ont eu lieu et 17 divorces ont été prononcés ; 151 personnes (78 du sexe masculin et 73 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre, 31, dont 3 étrangères à la ville, ont succombé à l'Hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de février, es de 154 ; elle fut pour janvier 1928, de 153 ; 15 enfants de moins de 1 an sont morts, soit 10 % des naissances.

La tuberculose a fait 16 victimes, soit 10,6 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 17 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené deux, un par la diphtérie et un par la grippe.

Le Service d'Hygiène a fait procéder à 43 désinfections.

Sur 15 échantillons d'eau de pluie soumis à l'analyse chimique, 8 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 77 recherches bactériologiques et 26 examens de sangs.

Durant le mois de février, le dit Service a délivré 15 autorisations concernant la construction de 24 habitations et 63 permis relatifs à des transformations diverses dans les immeubles.

Munich EXCELSIOR

LA MEILLEURE BRUNE DE FERMENTATION BASSE

En vente dans plusieurs centaines de dépôts

CASINO-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée, à 3 heures, et en soirée à 8 h. 30 : Deux représentations du triomphal succès « La Cocarde de Mimi Pinson », opérette en trois actes.

Il est prudent de louer ses places d'avance au bureau de location : 12, place de la Liberté. Tél. 13-14.

THEATRE POPULAIRE

Aujourd'hui, à 16 h. 30 précises, spectacle de gala « Les Fourchambault », opérette en 5 actes d'E. Augier.

L'interprétation réunit les noms de Mmes Claudie Zeliner, Varusse, Leroy et de MM. Duval, Aubert, Verscyet, Godart, etc.

Nous pouvons prévoir un nouveau succès pour la troupe du Théâtre Populaire, dont ils ont l'habitude d'ailleurs !

Location, 73, boulevard de Belfort : buraliste, M. G. Hespel.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Helcay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

Sociétés et comités

AMICALE LAIQUE RUE TURGOT. — Aujourd'hui dimanche, à 9 h. 45 précises, à l'école, répétition de la section dramatique. Le directeur de la section informe MM. les Artistes qu'une répétition générale aura lieu également vendredi 9 mars, à 19 heures, salle des fêtes de la Fédération des Amicales. Mmes F. Lecat et M.-J. Durleux, des tournées « Ellias », y assisteront. — La Commission.

ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Nous rappelons à nos amis turgotins que ce jour, dimanche, se jouera au Clercé, Grand'Place, Café du Centre, (entrée rue Pierre-Motte au premier étage), les demi-finales et la finale du concours de manille. Nous ne doutons pas que tous les Turgotins voudront assister à cette finale et fêter les heureux gagnants. Les demi-finales commenceront à 11 heures précises.

MUTUELLE DES TAILLEURS A FAÇON. — L'Union Amicale des Tailleurs à façon de Roubaix-Tourcoing et environs a le regret d'annoncer la mort de Mme Surantyn, née Maria Labbé, épouse de M. Emile Surantyn, président de la Mutuelle, et prie d'assister aux funérailles, qui auront lieu le mardi 6 mars 1928, à 9 heures précises. Assemblée à la maison mortuaire, 58, rue Notre-Dame.

FEDERATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Service de secrétariat aujourd'hui de 10 heures à midi, au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

INALIENABLES Titres amortissables sexennales Rentes 6 % — Prestations en nature — Bons trentenaires. Banque ESTIÉVENART, 43, rue des Arts, LILLE

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — René Hourez, rue de Bouvines, 19. — Reger Gevaert, rue Fourcroy, 30, c. Millescamps, 3. — Auguste Lievens, rue de l'Hospice, 3. — Georgette Delannoy, rue de Carihem 3, maisons Foveau. — René Hamnou, rue du Fort, 98. — André Caus, rue de Mouvaux, 108. — André Glorieux, rue de Flandre, 26, c. Wattel-Ferrier, 2. — Julien Laffoe, rue Jacquard, 6 — Félix Herbaut, rue Salomon de Caus, 9.

PUBLICATION. — Eugène Hus, trieur, à Tourcoing et Mireille Ducrocq, bonnetière, boulevard de Metz, 89.

DECES. — François Kervyn de Volkaersbeke, époux Kervynd Oudt Mooreghem, 44 ans, rue Sébastopol, 45. — Odile Vanhazebrouck, 31 ans, boulevard République, 75. — Sophie Liévin, veuve Branquart, 74 ans, rue Neuve Racine, 4. — Achille Morel, époux Muylle, 45 ans, rue de la Poterie, 41. — Maria Labbé, épouse Surantyn, 48 ans, rue Notre-Dame, 58. — Lydie Derveaux, 69 ans, veuve Lerusire, rue du Pile 162, c. Bonte, 5. — Célestine Coucke, épouse Dupont, 55 ans, rue Turgot, 26. — Paul Gysbert, 9 mois, rue de Tourcoing, 110, c. Jonville, 13.

COLISEE

Mat. 15 h. — Soirée 20 h.

ANTOINETTE SABRIER

Superproduction dramatique

LES 5 SOUS DE LAVAREDE, Fin

et DEUX ATTRACTIONS SUR SCÈNE

Location ouverte — Tél. 4.86

WATTRELOS

LE DIMANCHE A WATTRELOS

Pharmacie de garde. — M. Combaud, 40, rue Carnot.

Etat-Civil. — De 10 heures à midi.

Basket-ball. — Amicale du Centre : à 11 h., à l'Ecole, équipe 2 contre O. L. ; à 14 h., à l'Ecole, équipe 1 B contre A. A. R. ; à 15 h., à l'Ecole, équipe 1 A contre A. A. R.

Tir. — Fraternelle des Combattants, de 9 h. 30 à 12 h. 30, tir d'entraînement.

LES BUREAUX DE VOTE. — La ville de Wattrelos comprendra pour les élections prochaines cinq bureaux de vote :

Canton de Roubaix-Nord : 1er bureau, Hôtel de Ville ; 2e bureau, Ecole de garçons, rue du Sapin-Vert ; 3e bureau, Ecole de garçons du Touquet.

Canton de Roubaix-Est : 4e bureau Ecole de filles, rue de la Poste ; 5e bureau, Ecole de garçons, rue de la Baillerie.

LUNETTES, Pince-Nez, Herboristerie Demortier Bandages, Ceintures, 62, rue du Crétinier.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche, service de Secrétariat, de 10 à 12 heures. Seront de permanence : MM. Timmerman et Maertens.

ETAT-CIVIL — **Naissances** — Marie-Louise Vandenbroecke, rue du Malgré Tout, 4. — Marie Motte, rue Racine, 419.

Publication. — Henri D'hellemmes, rattacheur, Cour Saint-Pierre, 27, à Mourcron et Hélène Libbrecht, soigneuse à Mouscron.

CINE-BAL JACOBS

236, rue Carnot, WATTRELOS

Grand Bal permanent, de 3 à 11 h., deux brillants orchestres, un jazz-band. — Au Ciné : **VERDUN**, tel que le poilu l'a vécu, VERDUN avec ses héroïsmes, ses grandeurs et ses misères. — M. REJAL'S, Hors Concours 1927, 1er baryton de l'Amicale des Arts se fera entendre pendant le cours de la projection de ce succès. Au Café du Ciné, venez entendre le Jazz moderne. Apéritif concert de 11 h. à 1 h. et de 4 h. à 11 h. 1/2.

CROIX

AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion de la Commission administrative, lundi 5 mars, à 19 h. 30, « Café du Progrès ».

REMERCIEMENTS. — La famille Halluin, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de Monsieur **Louis HALLUIN**, adresse ses sincères remerciements aux personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

DERNIÈRE HEURE

PAR NOTRE FIL SPÉCIAL ET PAR T. S. F.

Un violent discours de M. Mussolini contre l'Autriche

Hier, à la Chambre des députés, M. Mussolini a fait des déclarations au sujet du Haut Adige et des attaques dont l'administration italienne a été l'objet au Parlement autrichien.

« C'est, dit-il d'abord, la dernière fois que je parlerai sur cette question, une autre fois je laisserai parler les faits ; je veux récrire un chapitre d'histoire non pour les Italiens qui le savent, mais pour le reste du monde qui l'oublia ». Suit l'historique de la question ainsi que le rappel de l'amitié de l'Italie pour l'Autriche depuis l'armistice.

Le duce évoque notamment le plébiscite qui a été ouvert, en octobre 1920, dans la zone de Klagenfurt et qui a été favorable à l'Autriche. Il affirme que l'avènement du régime fasciste n'a pas modifié la ligne de conduite de précédents gouvernements et qui était empreinte d'amitié désintéressée à l'égard de l'Autriche.

« Après dix ans de cette politique qui s'est concrétisée parfois en accords véritables et réels, nous nous trouvons en présence d'une manifestation que les honorables députés qui m'interrogent ont qualifiée parfaitement d'une intolérable intervention dans la législation intérieure de notre pays ».

Et M. Mussolini poursuit en ces termes :

« Nous ne sommes pas les élèves de l'Autriche qui, pendant un siècle, a peuplé de bourreaux la moitié de l'Europe, a rempli les prisons de martyrs et érigé sans interruptions des fourches patibulaires.

« Quant aux atrocités fascistes elles sont de pure invention et appartiennent au domaine de la fantaisie.

« Aujourd'hui, après six ans de régime fasciste, quinze journaux paraissent en langue allemande dans la province de Bolzano.

« Notre patience ayant été mal interprétée, voici le dernier avertissement que je donne :

« Si la campagne anti-italienne au-delà du Brenner continue, le sort de toutes ces publications en langue étrangère sera réglé : elles seront supprimées. En ce qui concerne la pression exercée sur les Alloglottes, il faut savoir et faire savoir qu'il y a encore 376 employés de langue non italienne à Bolzano et 664 dans la province ; puisque tout cela n'est pas apprécié, tous ces éléments seront placés prochainement devant le dilemme, ou être transférés dans d'autres provinces du royaume, ou être renvoyés et remplacés ».

M. Mussolini s'efforce ensuite de démontrer qu'aucun acte de persécution ne fut accompli contre les Alloglottes de la province de Bolzano.

SEIZE VICTIMES D'UN TERRIBLE ACCIDENT D'AUTOBUS

A huit kilomètres de Bangalore (Inde anglaise) un autobus s'est renversé dans un fossé et a pris feu. Huit personnes ont été tuées et huit autres ont été grièvement blessées.

L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-SUISSE A ÉTÉ RATIFIÉ

Les ratifications de l'accord commercial franco-suisse signé le 21 Janvier, ont été échangées hier à midi, au Ministère des Affaires étrangères entre M. Briand et Dunant, ministre de Suisse.

GRAVES INONDATIONS DANS LA RÉGION DE BÉZIERS

L'inondation prend des proportions inquiétantes par suite de la pluie persistante qui est tombée au cours de la nuit dernière. La population des faubourgs de Béziers est ravitaillée au moyen de barques pilotées par des pompiers. Dans tous les villages environnants on signale de nombreux et importants dégâts causés par l'inondation.

Une grande conférence au sujet de Tanger se tiendrait prochainement à Paris

Le ministère des Affaires étrangères communique une note au sujet des accords franco-espagnols sur Tanger. Il est dit notamment que « les satisfactions légitimes que cette entente accorde aux intérêts de l'Espagne ne portent pas atteinte aux intérêts des autres puissances et en particulier à ceux de la France.

« Conformément à la procédure arrêtée en novembre 1926 entre Paris, Madrid, Londres et Rome, les gouvernements français et espagnol vont, en notifiant leur accord aux gouvernements anglais et italien les inviter à prendre part à la suite de la conversation.

Cette réunion qui se tiendrait prochainement à Paris, examinerait en même temps que les propositions franco-espagnoles les conclusions auxquelles l'Italie serait disposée à adhérer au statut de Tanger ».

LES FUNÉRAILLES DU GÉNÉRAL DIAZ, A ROME

Les funérailles du général Diaz ont eu lieu hier, solennellement, en présence des missions militaires étrangères, des hautes autorités. Le cortège est parti de la Piazza Venetia pour la place de l'Esedra où les troupes étaient massées.

Pendant que défilait le cortège, les salves d'artillerie ont été tirées et les cloches du Capitole ont sonné le glas. Tous les magasins étaient fermés et la ville entière avait arboré des drapeaux cravatés de deuil.

Le cercueil était porté par des officiers. En tête du cortège venaient des détachements de troupes italiennes et le détachement de troupes françaises, puis de nombreux officiers et les membres du clergé. M. Mussolini avait à ses côtés les maréchaux Pétain et Badoglio. Le roi suivait avec sa maison civile et militaire.

SIGNATURE DU TRAITÉ D'ARBITRAGE FRANCO-SUÉDOIS

Le nouveau traité de conciliation et d'arbitrage entre la Suède et la France a été signé au ministère des Affaires étrangères par MM. Briand et Ehrensvaerd, ministre de Suède.

La Politique régionale

Pour les élections législatives

DANS LE PAS-DE-CALAIS

UN CANDIDAT RADICAL-SOCIALISTE DANS LA 1re CIRCONSCRIPTION DE SAINT-OMER

On nous informe que : « Le parti radical et radical-socialiste a décidé de présenter un candidat dans la 1re Circonscription de Saint-Omer, et à l'unanimité a désigné M. Paul Guersy, Conseiller Municipal, Président du Syndicat des Maraîchers ». On nous communique :

M. ALFRED BERQUET, DÉPUTÉ SORTANT, RETIRE SA CANDIDATURE DANS LA 2e CIRCONSCRIPTION DE BOULOGNE-SUR-MER.

« M. le Docteur Alfred Berquet, député de Calais, qui avait été désigné par la Ligue Républicaine Démocratique, comme candidat pour les prochaines élections législatives dans la 2e Circonscription de Boulogne-sur-Mer a décidé de retirer sa candidature pour raison de santé.

« Dans ces conditions la Ligue Républicaine Démocratique se réunira incessamment pour désigner un nouveau candidat. Le Comité prend toutes dispositions en ce sens. »

M. RENÉ PARENTY, CANDIDAT DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE DANS LA MÊME CIRCONSCRIPTION

D'autre part, la Fédération Républicaine (nuance Marin) a également désigné un candidat, M. René Parenty, qui fut, avant la guerre, le concurrent de M. Emile Salembier, candidat Socialiste, et élu député de Calais.

ETAT-CIVIL. — **Publications.** — Hespel Henri, papetier à Wattrelos et Dusart Jeanne, doubleuse, rue de la Duquennière, 47. — Delemmes Marcel, ajusteur à Roubaix et Coolens Justine, échantillonneuse, rue Basse, 9. — Lepers Achille, cultivateur, boulevard Carnot, 61 et Galle Yvonne, s. p., à Roubaix.

WASQUEHAL

L'ŒUVRE DE BIENFAISANCE DU CAPREAU. — Le jeu de dés monstre, qui devait avoir lieu aujourd'hui dimanche 4 mars, au profit de la caisse de secours de la section des anciens combattants du Capreau, est remis à une date ultérieure.

ETAT-CIVIL. — **Naissance** — Yoland Lefebvre, bâteau Henri Pont, de l'Energie électrique.

DE BEUKELAER

Ses chocolats D. B. fins

Ses biscuits délicieux

Ses gâteaux en paquets

TOUFFLERS

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil s'est réuni jeudi sous la présidence de M. Vanwisberg, adjoint au maire.

Révision des listes des électeurs au Conseil des Prud'hommes. — MM. Vanwisberg et Loridan, sont nommés délégués pour la révision de 1928 M. Wartel est nommé délégué pour la révision des listes des électeurs à la Chambre départementale d'Agriculture.

Fournitures scolaires. — Un marché de gré à gré pour les ofurnitures scolaires de 1928 est approuvé, adjudicataire M. Cambay libraire à Lille.

Bâtiments communaux. — L'assemblée décide la vente pour démolition du hangar situé derrière l'église. L'adjudication aura lieu au plus offrant et le délai pour les soumissions est fixée au 1er Avril. Il sera procédé à la reconstruction des anciennes dépendances qui existaient à cet emplacement.

Les travaux de peinture seront confiés pour l'année 1928 à M. Besengez Urbain. L'assemblée décide en outre la construction d'une cheminée à la Mairie, l'acquisition d'un poêle et la vente du radiateur à gaz.

Insuffisances budgétaires. — Un crédit de 285 fr. 96 est voté pour les frais d'établissement des taxes locales en 1927. Un crédit de 8.000 francs est également voté pour le règlement de l'indemnité due à la Compagnie Desclée pour l'électrification de la commune.

Le compte de mitoyenneté Brabant, la commune de Toufflers, se montant à 392 fr. 22 est approuvé.

Service Postal. — Le Conseil émet le vœu que la tournée du facteur desservant la commune soit limitée au territoire de Toufflers de façon que la distribution du matin puisse être terminée au plus tard à midi et permettre ainsi une distribution plus élargie dans l'après-midi. Il demande également la suppression de la distribution de l'après-midi du mardi-gras, du lundi de la Mi-Carême et des deux lundis de la ducasse.

Taxe Municipale. — L'amélioration de la situation financière de la commune a permis au Conseil de supprimer la taxe municipale sur la licence à la charge des débitants de boissons. On se souvient que dans une précédente réunion le Conseil avait réduit les charges des contribuables en réduisant de 63 unités le nombre des centimes communaux.

BIJOUX ORLEXIA or plaqué inaltérable rachetés — usagés chez tous les bijoutiers

Subventions. — Une demande de subvention du Syndicat National des Instituteurs pour un congrès à Berlin est rejetée.

Le comité des fêtes du quartier du Bon Poste recevra une subvention de 100 francs ou disposera du kiosque gratuitement.

Les subventions de l'Union des Familles nombreuses et de la Musique Municipale sont ajournées jusqu'à la session budgétaire.

L'Administration fera de nouvelles démarches auprès de la Compagnie Desclée pour l'électrification des rues de Leers, de la Festingue et du Chateau de Wasmes ainsi que pour l'éclairage public électrique là ou le gaz n'existe pas.

Après avoir décidé l'utilisation des crédits pour chemins vicinaux à l'épandage d'une couche de macadam sur le chemin mitoyen l'assemblée siège à huis-clos pour l'examen des questions d'assistances.

Assistance obligatoire et assistance aux femmes en couches. — La liste des personnes admises à ces assistances est déposée au secrétariat de la Mairie ou les intéressés pourront en prendre connaissance et formuler toutes réclamations qu'ils jugeront utiles dans un délai de 20 jours.

Gambetta à la tribune

« Pensez-y toujours et n'oubliez jamais de faire vos achats

Rue Léon-Gambetta LILLE

240 MAISONS DE COMMERCE

Tramway B.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Parent et fils, Tahon René, 15 ans tisserand demeurant à Bailleul (Belgique) rue de Tournai, 109, a reçu un coup de navette qui a provoqué une plaie de la paume de la main droite. 8 jours de repos.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des Contributions directes sera à la Mairie, à la disposition des contribuables, mardi 6 Mars, à 17 heures 30.

COMBATTANTS FRANCO-BELGES. — Réunion générale, aujourd'hui dimanche, à 15 h., au local, 2, rue de Wattrelos, chez M. Rousseau. Ordre du jour très important : Inscription pour la Mutuelle-Retraite, sous les directives de Lille ; Sortie de propagande après la réunion ; Insigne de rigueur.

Les combattants qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés de venir se faire inscrire soit pour la Mutuelle-Retraite, soit pour la Section. Le meilleur accueil leur sera réservé.